

## Stades phénologiques

Les stades phénologiques vont de « fermeture de grappes » à « grappes fermées » selon les cépages et les différents secteurs du vignoble départemental.

## DONNEES EPIDEMIOLOGIQUES

### Mildiou

Le mildiou est toujours présent dans tout le vignoble départemental. De nouveaux symptômes sont visibles sur feuilles notamment.

Les pluies des 3 et 4 juillet (entre 0,4 mm à Perpignan et 5,9 mm à St Paul de Fenouillet) ont pu permettre de nouvelles contaminations et repiquages. La Tramontane ralentie le développement du mildiou, mais n'arrête pas sa progression.

La modélisation indique que le risque reste stable.

La période de sensibilité des grappes n'est pas terminée pour un certain nombre de cépages dans les secteurs tardifs, elle se poursuit jusqu'à la fermeture des grappes.

### Oïdium

Il est présent et sa virulence progresse dans de très nombreuses parcelles du vignoble départemental. Il touche tous les cépages avec des impacts plus ou moins importants.

Dans les secteurs précoces, sur cépages précoces les grappes sont fermées mais les parcelles ayant des symptômes ou étant dans un environnement infesté, doivent encore être protégées. Dans les secteurs ou sur cépages tardifs, la vigne est encore dans la période de forte sensibilité au champignon, jusqu'à la fermeture complète des grappes.

### Eudémis

La deuxième génération se déroule sur les secteurs de la Plaine, du Cru Banyuls, des Premiers coteaux, de la Moyenne vallée de l'Agly, de la Haute vallée de l'Agly, du Bas Conflent et des Fenouillèdes. Les premiers dépôts de pontes ont été observés sur les secteurs du haut Vallée de l'Agly et des Fenouillèdes (St Paul de Fenouillet, Caudiès de Fenouillèdes).

## STRATEGIES

### Mildiou

Sur les parcelles présentant des symptômes, maintenez la protection. Si le dernier traitement n'a pas été lessivé, une dose inférieure de 300 à 500 g de cuivre métal/ha doit suffire. Si le traitement a été lessivé, maintenez une dose entre 600 et 800 g de cuivre métal/ha.

Privilégiez les spécialités commerciales homologuées à des doses de cuivre inférieures à 1600 g de cuivre/ha.

Sur les parcelles sans symptômes, les traitements peuvent être suspendus jusqu'à ce qu'un nouvel épisode contaminant soit annoncé.

Prenez les mesures nécessaires (réglage du pulvérisateur, nombre de rangs traités, relevage de la végétation.....) pour avoir une qualité de pulvérisation irréprochable.

## VOS CONTACTS



AIVB - Nicolas CONSTANT  
06 63 39 25 02  
constant.aivb@wanadoo.fr

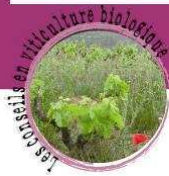


CIVAMBIO 66 - Patrick MARCOTTE  
Tél. 04 68 35 34 12 / Fax. 04 68 34 86 15  
pmarcotte.civambio.66@wanadoo.fr



CHAMBRE D'AGRICULTURE ROUSSILLON  
Anne DE CHANCEL 06 71 57 19 66  
a.dechancel@pyrenees-orientales.chambagri.fr

Julien THIERY 06 71 57 19 65  
j.thiery@pyrenees-orientales.chambagri.fr



## Oïdium

La protection doit se poursuivre jusqu'à la fermeture des grappes et pour les cépages les plus sensibles jusqu'au début véraison.

En présence d'une attaque importante, 2 interventions à 6 jours d'intervalles, avec un soufre mouillable à dose d'homologation ou un soufre poudrage peuvent permettre une stabilisation de la situation. Cependant les symptômes ne disparaîtront pas. Il faudra continuer la protection à cadence de renouvellement, jusqu'à la véraison.

## Eudémis

Sur les secteurs de la **Plaine**, du **Cru Banyuls** et **de la Moyenne Vallée de l'Agly** (Calce (Cabanac), Estagel, Latour de France, Maury (du Mas Amiel au village), Tautavel (la devèze)), **des Premiers coteaux** (Trouillas, Terrats, Fourques, Caixas, Montauriol, Tordères, Castelnou, Llauro, Oms), **de la Vallée de l'Agly** (Tautavel (Verdouble), Vingrau)

- Il est a priori trop tard pour positionner les traitements insecticides biologiques (*Bacillus thuringiensis* ou Spinosad).

**Sur le secteur de la Haute Vallée de l'Agly : Planèzes, Rasiguères, Caramany, Cassagnes, St Arnac, Ansignan, Lesquerde, Lansac, Bélesta**

- Les insecticides biologiques à base de *Bacillus thuringiensis* sont à positionner du 8 au 10 juillet
- Les insecticides biologiques à base de Spinosad sont à positionner du 7 au 10 juillet

**Sur le secteur des Fenouillèdes 1 : Maury (du village à St Paul), Saint Paul de Fenouillet, Caudiès de Fenouillèdes**

- Les insecticides biologiques à base de *Bacillus thuringiensis* sont à positionner du 12 au 14 juillet
- Les insecticides biologiques à base de Spinosad sont à positionner du 11 au 14 juillet

Pour le secteur de Tarerach attendre un avis ultérieur.

Rappels :

Les applications de Bt et de Spinosad doivent intervenir lorsque la tête noire de la larve est visible dans l'œuf (couramment appelé stade « tête noire »). Celui-ci est atteint environ 1 semaine après le début des pontes.

Soyez vigilants : de fortes hétérogénéités existent au sein d'un même secteur et d'une parcelle à une autre. Vos propres observations vous permettront de préciser la date d'application des produits sur vos propres parcelles en fonction du stade de développement de l'eudémis.

Le Success 4 (substance active spinosad) ne peut être utilisé que 2 fois par campagne et par ravageur.

## VOS CONTACTS



AIVB - Nicolas CONSTANT  
06 63 39 25 02  
constant.nicolas@wanadoo.fr

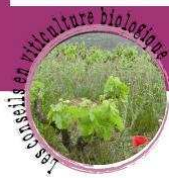


CIVAMBIO 66 - Patrick MARCOTTE  
Tél. 04 68 35 34 12 / Fax. 04 68 34 86 15  
pmarcotte.civambio.66@wanadoo.fr



CHAMBRE D'AGRICULTURE ROUSSILLON  
Anne DE CHANCEL 06 71 57 19 66  
a.dechancel@pyrenees-orientales.chambagri.fr

Julien THIERY 06 71 57 19 65  
j.thiery@pyrenees-orientales.chambagri.fr



## Nouveau

Retrouvez toutes les informations techniques et toute l'actualité de l'agriculture biologique en Languedoc-Roussillon sur le portail [www.agribio-languedoc-roussillon.fr](http://www.agribio-languedoc-roussillon.fr)

### **Prochain bulletin le jeudi 15 juillet**

Ce bulletin a été rédigé par le service technique de l'AIVB à partir des données épidémiologiques fournies par le service viticulture de la Chambre d'Agriculture du Roussillon le mardi 6 juillet 2010

## VOS CONTACTS



AIVB - Nicolas CONSTANT  
06 43 39 25 02  
constant.aivb@wanadoo.fr



CIVAMBIO 66 - Patrick MARCOTTE  
Tél. 04 68 35 34 12 / Fax. 04 68 34 86 15  
pmarcotte.civambio.66@wanadoo.fr



CHAMBRE D'AGRICULTURE ROUSSILLON  
Anne DE CHANCEL 06 71 57 19 66  
a.dechancel@pyrenees-orientales.chambagri.fr

Julien THIERY 06 71 57 19 65  
j.thiery@pyrenees-orientales.chambagri.fr